



## Fiche d'inscription / Séjour familial 2025

### 1 – Participants

| ADULTES | Nom | Prénom | Sexe (H/F) | Préciser le lien de parenté (père, mère, grand-mère...) |
|---------|-----|--------|------------|---|
|         |     |        |            |   |
|         |     |        |            |   |
|         |     |        |            |   |
| ENFANTS | Nom | Prénom | Sexe       | Date de naissance                                       |
|         |     |        |            |   |
|         |     |        |            |   |
|         |     |        |            |   |

### 2 – Coordonnées

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone portable : .....

Adresse mail : .....@.....

### 3 – Type d'hébergement souhaité

- En studio (pour les personnes seules ou en couple sans enfant – salle d'eau indépendante).
- En chalet (1 chambre pour 2 personnes et 2 chambres de 4 personnes – salle d'eau commune).
- En bâtiment (chambre pour 2 personnes ou jusqu'à 7 couchages – salle d'eau commune).

En pension complète

En demi-pension

### 4 – Durée du séjour souhaité

Dates et horaires souhaités : Du ..... (.....h) au ..... (.....h)

### 5 – Je joins

- ✓ Un acompte de 100 € par chèque à l'ordre de **AJF Le Temps des Vacances** et je m'engage à régler le solde de la pension avant le début du séjour.
- ✓ Une attestation de mon assurance en Responsabilité Civile
- ✓ Si j'ai droit à des aides, j'en précise la nature et le montant : .....

Fait à ....., le ..... Signature :

Si vous annulez votre séjour l'acompte de 100 € sera retenu quel que soit le motif et la date du désistement. De plus, si vous annulez votre séjour, sauf pour maladie (certificat médical demandé), il vous sera retenu 25 % du montant de la pension si l'annulation survient moins de 45 jours avant le début du séjour; 50 % du montant de la pension si l'annulation survient moins de 15 jours avant le début du séjour et 100 % du montant dans le cas de non présentation au début du séjour. En cas de départ en cours de séjour, aucun remboursement ne sera effectué sauf pour raison médicale.